

LA GRANDE CHALOUPPE



Le couvert forestier de la Grande Chaloupe a été détruit il y a bien longtemps (ici, reste d'incendie), et il ne subsiste que quelques lambeaux de végétation naturelle semi-sèche, et quelques hectares de savanes et de friches...

en amont des installations de la DDE, ce site privilégié, véritable sanctuaire naturel, accessible et en mesure d'être surveillé (et sous arrosage d'appoint, la première année du moins), est de surcroît la zone la plus riche en ce domaine, au dire de Pierre Sigala - botaniste de son état, et maître d'œuvre de cette aventure de sauvegarde. Au point d'avoir été, non seulement reconnue offi-

ciellement par le Ministère de l'Environnement, mais également subventionnée à hauteur de 165 000F.

En attendant d'autres surfaces plus étendues...

Cette zone particulière (dont le couvert forestier a été détruit il y a bien longtemps, et dont il ne reste



Au premier plan, le Mahot tonton, sur fond de choka envahissant!

que des lambeaux de végétation naturelle semi-sèche et quelques hectares de savanes et de friches), permettra, en définitive, d'affiner les connaissances scientifiques fondamentales et les règles de gestion pour la préservation des écosystèmes de la zone sèche de l'île.

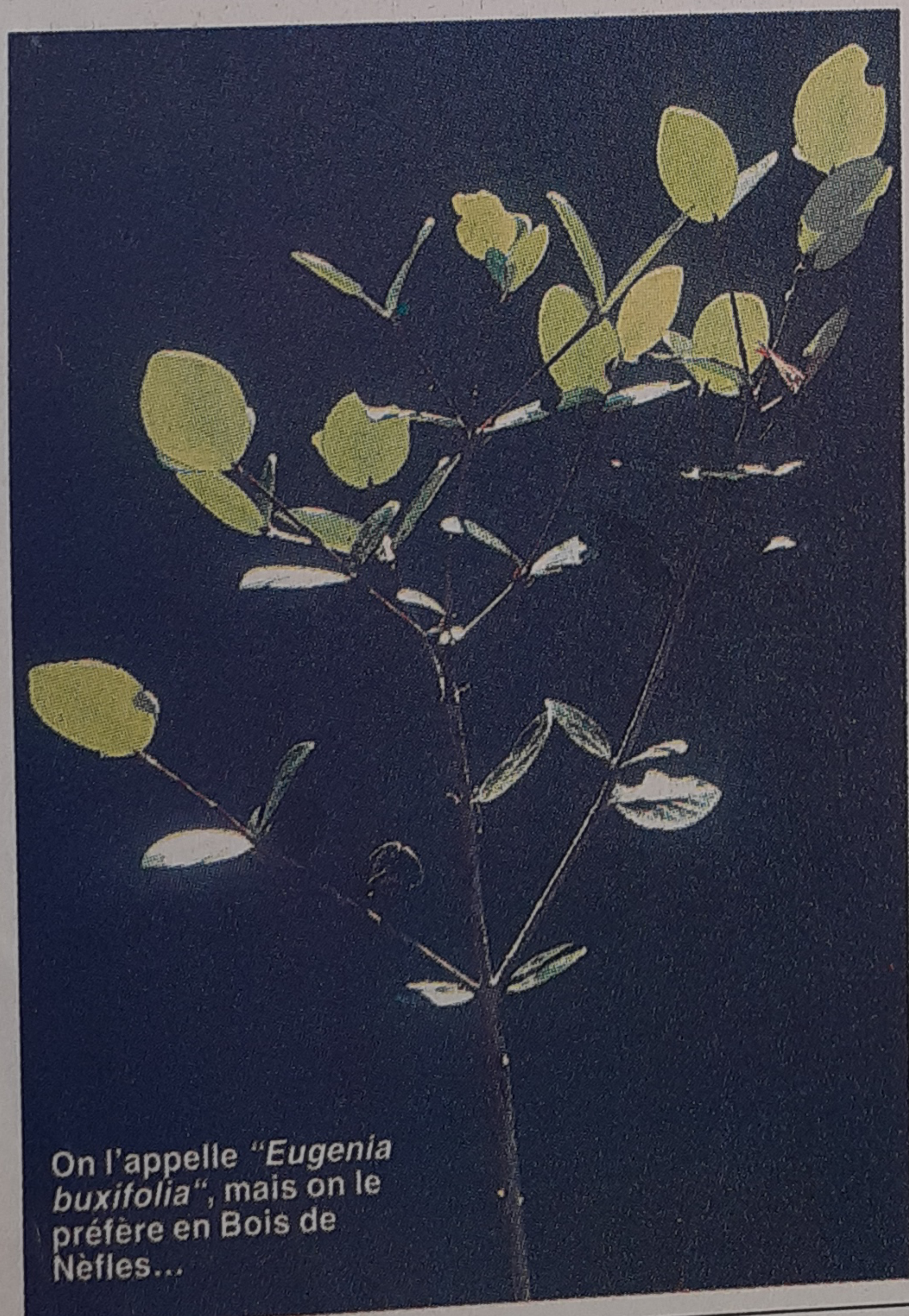
Ainsi, cet arboretum expérimental - en attendant une restauration écologique sur des surfaces plus étendues -, devrait tester "in situ" la résistance de plusieurs

espèces en milieu sec, d'en apprécier leur comportement en plantation, et d'envisager à terme la condamnation d'espèces exotiques envahissantes.

Voilà donc l'exemple d'une collaboration intéressante, soucieuse de la valorisation d'un patrimoine né du ciel et de la terre, souvent mis à mal, mais aujourd'hui enfin, en partie, reconsidéré.

Pour le bien de cette île et le bien de chacun.

A.C



On l'appelle "Eugenia buxifolia", mais on le préfère en Bois de Nèfles...

La légende de la ravine-à-Malheur...

Dans ce coin de la côte ouest, le site de la Grande Chaloupe est considéré, mine de rien, comme l'un des plus intéressants. La route du littoral il est vrai atténue ce sentiment, et c'est bien dommage.

On peut rappeler que c'est à son embouchure que débarquèrent les Anglais, en 1810 (d'où le nom du sentier, un peu plus haut, reliant sur 18km La Possession à la Montagne, via la Ravine à Malheur et la Petite-Chaloupe).

C'est également ici que fut installé le lazaret (dont on voit encore les vestiges, non loin d'ailleurs de l'arboretum expérimental), baptisé naturellement du nom de la Grande Chaloupe, quartier particulier où l'on faisait patienter, en quarantaine, tous les passagers de bateaux porteurs d'épidémies.

Il s'agit également du site de la Ravine-à-Malheur, dont le seul nom suffit à ressusciter une légende née du temps du gouverneur de la Hure, en 1671. Voici quelques-uns des mots de cette histoire lointaine: "... Ce gouverneur était homme brutal, et peu aimé des "colons". Il se faisait transporter toute la journée en manchy (chaise à porteurs), à travers l'île. Et tous le craignaient. Un matin, il projeta une randonnée à La Possession. Ses porteurs, exténués, avaient décidé de le jeter du haut du rempart, mais un traître l'avertit du complot et, à l'endroit désigné, le gouverneur déchargea son mousqueton sur les porteurs, tuant le moins agile. Les autres s'enfuirent au fond de cette ravine qui prit aussitôt le nom de ravine à Malheur..."